



MRC  
**D'ARGENTEUIL**  
Authentique. Avec vous.

430, rue Grace  
Lachute (Québec)  
J8H 1M6  
T. 450 562-2474  
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca  
argenteuil.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité régionale de comté d'Argenteuil

Aux contribuables des municipalités dont le territoire  
fait partie de la MRC d'Argenteuil

## AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné,  
Éric Pelletier, directeur général et greffier-trésorier  
de la susdite municipalité régionale de comté,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 27 novembre 2024, le conseil de la MRC d'Argenteuil a  
adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 114-24 concernant le déroulement des séances du conseil

Une copie du règlement peut être consultée au bureau des neuf (9) municipalités locales de la MRC  
d'Argenteuil, au bureau de la MRC d'Argenteuil et sur le site Internet de la MRC au  
[www.argenteuil.qc.ca](http://www.argenteuil.qc.ca).

Donné à Lachute, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre (2024).

Éric Pelletier, directeur général et greffier-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), GABRIEL THERRIEN, Directeur Général de la municipalité  
de Mille-Isles certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-  
haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil,  
le 12 décembre 2024, entre 8h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12<sup>e</sup> jour de Décembre 2024.

(signature)